

Luxembourg, le 28 novembre 2016

Commission européenne  
Direction générale Réseaux de communication,  
contenu et technologies (CNECT)  
Unité 3 : Coordination réglementaire et marchés  
Monsieur Reinald KRÜGER  
Chef d'Unité  
B-1049 BRUXELLES

**N. Réf.** LT/hf D66034  
**Objet** Case LU/2016/1950: Access to the public telephone network at a fixed location for residential and non-residential customers in Luxembourg  
Request for information pursuant to Article 5(2) of Directive 2002/21/EC

Monsieur,

L'Institut se réfère à votre demande d'information conformément à l'article 5(2) de la directive 2002/21/EC et du point 13 de la recommandation de la Commission 2008/850/EC du 23 novembre 2016.

Veillez trouver en annexe la réponse de l'Institut.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour l'Institut Luxembourgeois de Régulation,**



**Tom MANNES**  
Chef de service

**Service Communications électroniques**



**Luc TAPELLA**  
Directeur



ILR

INSTITUT LUXEMBOURGEOIS  
DE RÉGULATION

2016

# Analyse de Marché du Accès au réseau téléphonique public en position déterminée pour la clientèle résidentielle et non résidentielle (M1/2007)

Consultation internationale du 14 novembre 2016

Prise de Position de l'Institut du 28 novembre 2016

Version publique



---

1	Introduction .....	4
2	Informations demandées.....	5
2.1	Please indicate when you foresee migration to All-IP to be completed. ....	5
2.2	Please provide data on the number of access lines respectively offered on the basis of the wholesale remedies imposed, i.e. CS, CPS, WLR, LLU and bitstream. ....	5
2.3	Please clarify how many operators use the EPT's WLR, LLU and bitstream offers and compare with data provided in the last market analysis.....	6
2.4	Please clarify how CS/CPS services' usage changed from 2014. ....	6
2.5	Please confirm that VoIP-based access lines represent more than 30% of the total number of access lines. ....	7
2.6	Could you please clarify to which markets are you referring in the two figures and why the operators do not correspond?.....	7
2.7	Could you please confirm that the market share of POST at the end of 2015 is 79% ? Please explain the reasons for such an increase compared to the market share of 2013 (75%). ....	9
2.8	Please clarify which services they are offering. ....	9
3	Conclusion.....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>

Figure 2-1: évolution du nombres de minutes sortantes par technologie d'accès [source: ILR, 2016] .	5
Figure 2-2: évolution de l'utilisation par les différents opérateurs des technologies d'accès téléphonique [source: ILR, 2016] .....	6
Figure 2-3: évolution du service CS [source: Service statistiques ILR, 2016] .....	7
Figure 2-4: évolution du service CPS [source: Service statistiques ILR, 2016] .....	7
Figure 2-5: parts de marché en volume en 2015 S2 avec légende complète [source: ILR, 2016] .....	8
Figure 2-6: parts de marché en volume avec légende complète [source: ILR, 2016] .....	9

## 1 Introduction

- (1) En application de l'article 7 de la directive 2002/21/CE relative à un cadre réglementaire commun pour les réseaux et services de communications électroniques (directive « cadre »), l'Institut Luxembourgeois de Régulation a notifié à la Commission en date du 18 novembre 2016 les projets de :
  - règlement portant sur l'accès au réseau téléphonique public en position déterminée pour la clientèle résidentielle et non résidentielle (M1/2007)
- (2) Ce projet a été enregistré auprès de la Commission sous le numéro LU/2016/1950.
- (3) Le 23 novembre 2016, la Commission a fait part à l'Institut d'une demande d'information supplémentaire.
- (4) Tel est l'objet du présent document, dans lequel l'Institut y prendra position par rapport à certaines analyses et observations de la Commission dans la décision précitée.

## 2 Informations demandées

### 2.1 Please indicate when you foresee migration to All-IP to be completed.

- (5) Pour pousser davantage la migration de la téléphonie vers l'« All-IP », l'Institut a prévu dans ses projets de règlements relatifs aux marchés 1/2014 et 2/2014 l'introduction et l'encadrement réglementaire de l'interconnexion IP pour la voix. A ce sujet, l'Institut vient d'entamer au courant de la semaine 14 le groupe de travail pour élaborer les modalités techniques relatives à l'interconnexion IP pour la voix. Ce groupe de travail estime finir ses travaux avant la pause estivale 2017.
- (6) Une date précise pour la complétude de la migration vers l'« All-IP » ne peut pas être prévue en ce moment étant donné que la migration des derniers utilisateurs final ne peut pas être déterminée. .

### 2.2 Please provide data on the number of access lines respectively offered on the basis of the wholesale remedies imposed, i.e. CS, CPS, WLR, LLU and bitstream.

- (7) L'Institut reprend dans la Figure 2-1 l'évolution du nombre de minutes sortantes selon les différentes technologies pour l'accès téléphonique.

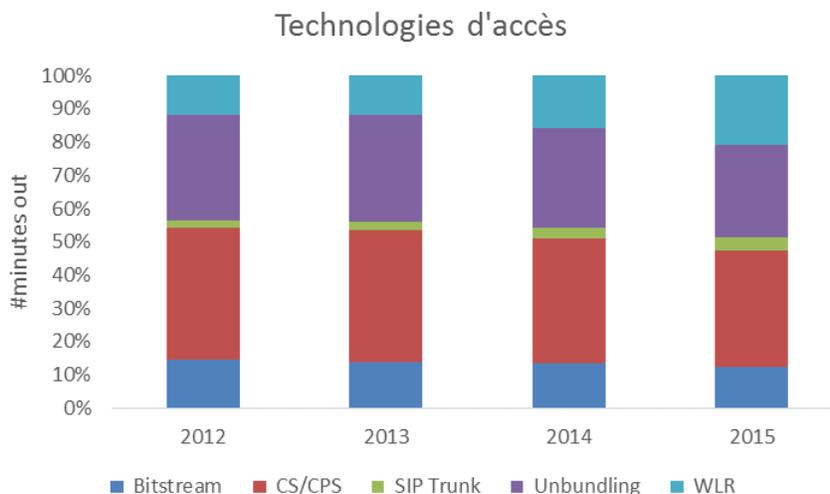


Figure 2-1: évolution du nombres de minutes sortantes par technologie d'accès [source: ILR, 2016]

### 2.3 Please clarify how many operators use the EPT's WLR, LLU and bitstream offers and compare with data provided in the last market analysis.

- (8) L'Institut reprend sur la Figure 2-2 l'évolution de l'utilisation par les différents opérateurs des technologies d'accès téléphonique.

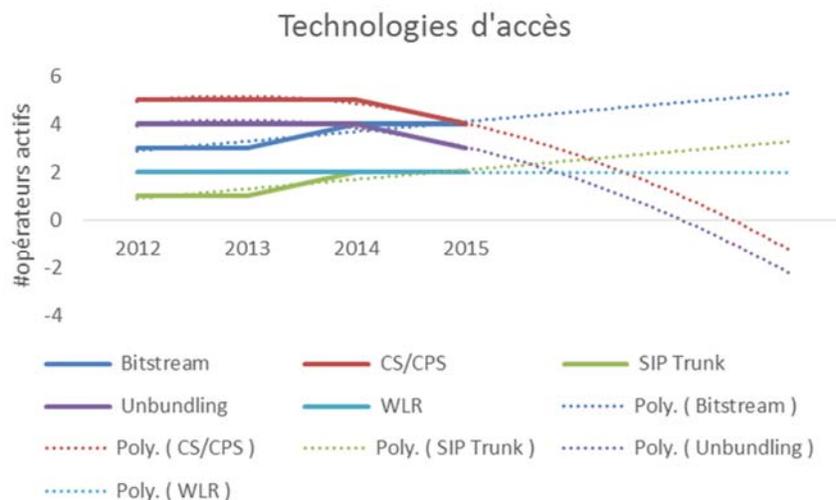
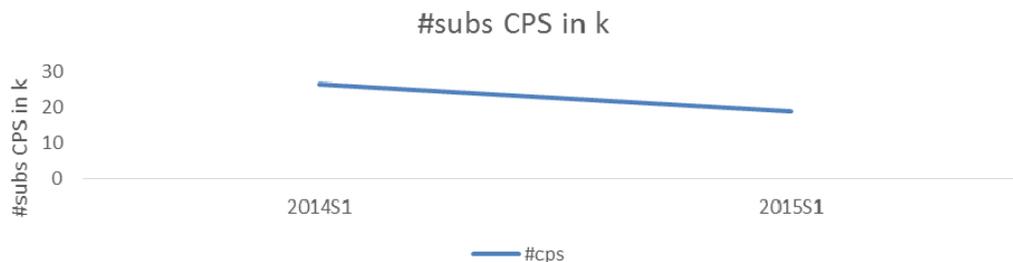


Figure 2-2: évolution de l'utilisation par les différents opérateurs des technologies d'accès téléphonique [source: ILR, 2016]

- (9) L'Institut relève que lors de son deuxième cycle d'analyse, le graphique reprenait tout les opérateurs ayants souscrits aux différentes offres de gros et ayant notifié les services sous revue. Alors que dans son troisième cycle, la Figure 2-2 ne reprend que les opérateurs offrant activement les services sous revue.

### 2.4 Please clarify how CS/CPS services' usage changed from 2014.

- (10) L'Institut relève que l'utilisation du service CS a diminué entre 2014 et 2015. Ceci tant en nombre de lignes qu'en nombre d'opérateurs utilisant ce services.



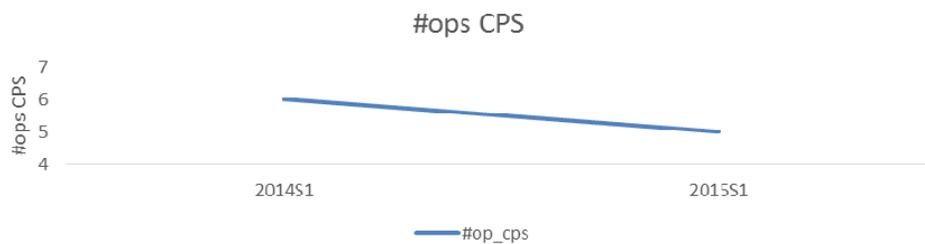


Figure 2-3: évolution du service CS [source: Service statistiques ILR, 2016]

- (11) Une évolution similaire est notée du côté du service CPS i.e. diminution du nombre de lignes avec une stagnation du nombre d'opérateurs.

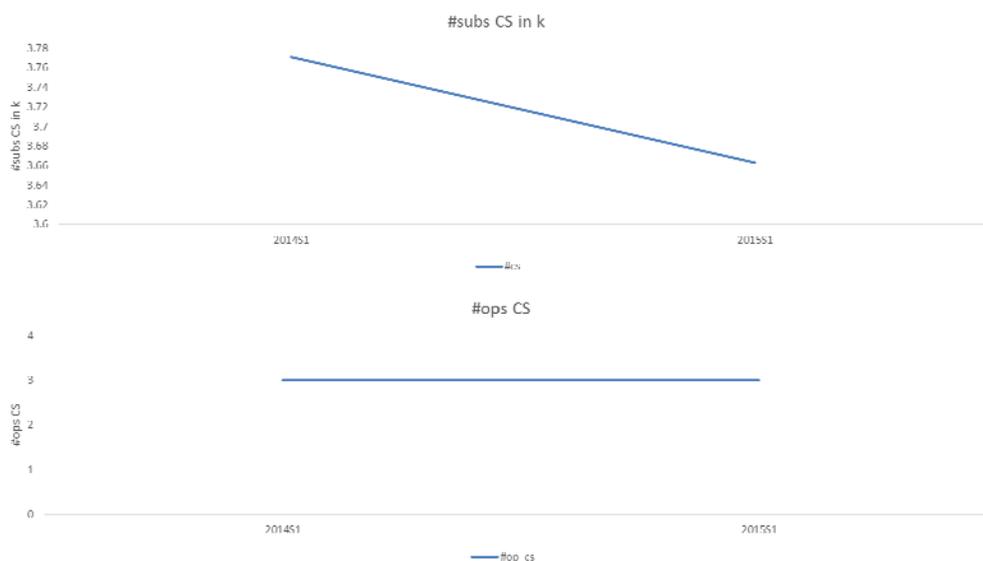


Figure 2-4: évolution du service CPS [source: Service statistiques ILR, 2016]

- (12) Une analyse plus approfondie a été conduite par l'Institut lors de son analyse récente du marché 2/2007 qui a été enregistrée auprès de la Commission sous la référence LU/2016/1905 .

## 2.5 Please confirm that VoIP-based access lines represent more than 30% of the total number of access lines.

- (13) L'Institut confirme que les accès en VoBB avoisinent 31% des accès téléphoniques.

## 2.6 Could you please clarify to which markets are you referring in the two figures and why the operators do not correspond?

- (14) L'Institut se réfère aux mêmes opérateurs. Suite à une erreur de formatage la légende ne reprenait pas tous les opérateurs. Qui plus est, l'Institut n'avait indiqué que les opérateurs actifs visibles sur la figure 6-2 pour améliorer la lisibilité.

(15) Ainsi la figure 6-2 s'affiche avec une légende complète comme suit i.e. Figure 2-5.

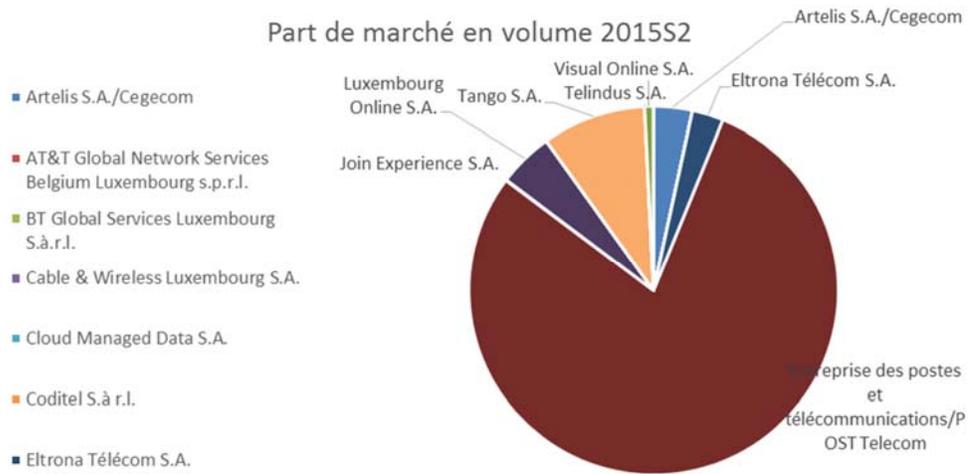


Figure 2-5: parts de marché en volume en 2015 S2 avec légende complète [source: ILR, 2016]

(16) Toute la figure 6-4 s'affiche avec une légende complète comme suit i.e. Figure 2-6.

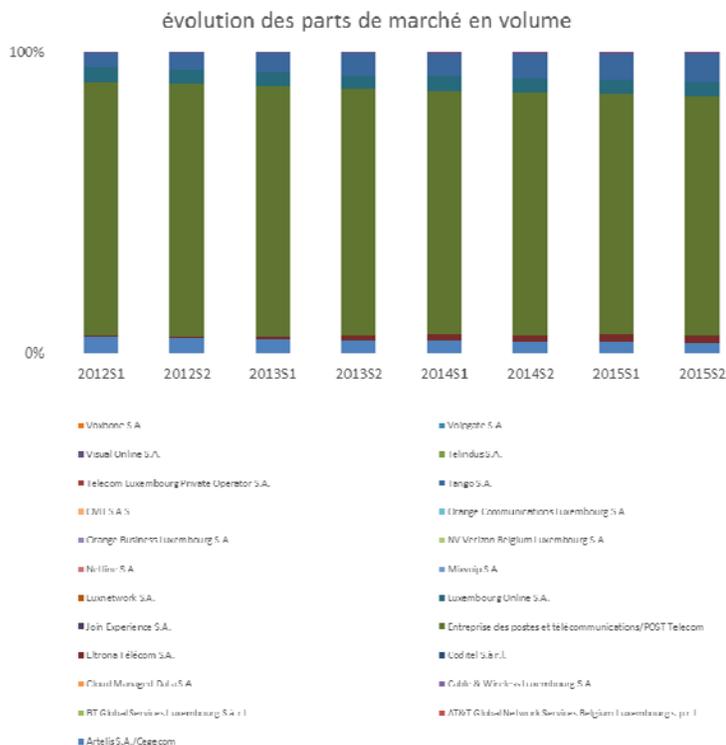


Figure 2-6: parts de marché en volume avec légende complète [source: ILR, 2016]

## 2.7 Could you please confirm that the market share of POST at the end of 2015 is 79% ? Please explain the reasons for such an increase compared to the market share of 2013 (75%).

- (17) L'Institut confirme que la part de marché en volume de l'EPT est de 79% et que sa part de marché en 2013 était 82%.

## 2.8 Please clarify which services they are offering.

- (18) L'Institut relève que les opérateurs repris au Tableau 5-1 du document d'analyse offrent tous des services d'accès de téléphonie fixe en offre groupée qui inclut un accès large bande. Parmi les dix opérateurs, il n'y a que quatre qui n'offrent pas d'offre groupée incluant en plus un service de téléphonie mobile (i.e. Coditel, Eltrona Télécom, Visual Online et Voipgate). Qui plus est, Coditel, Eltrona Télécom, EPT, Luxembourg Online, Orange et Tango incluent un service TV dans leurs offres groupées.